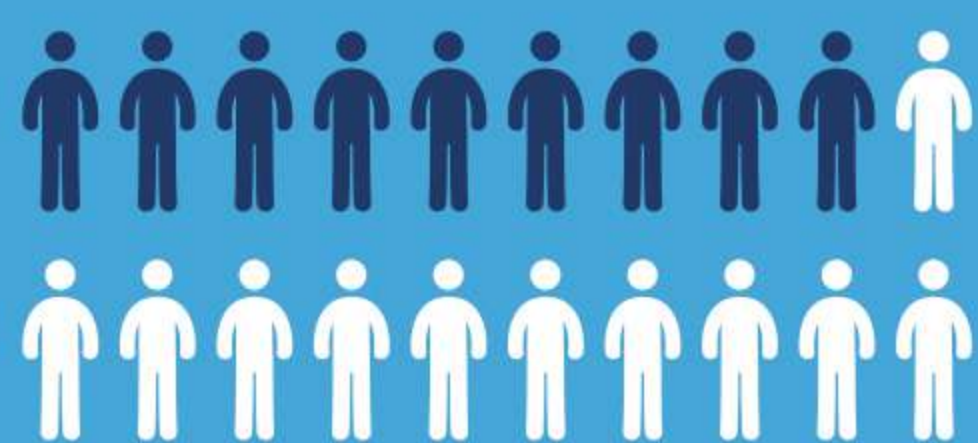




Travail et Maladies chroniques évolutives



Les **indépendants** et **dirigeants** de très petites entreprises
43% ont connu des problèmes de santé

2676 réponses de dirigeants d'entreprises.

LE PROJET TRAVAIL ET MALADIES CHRONIQUES EVOLUTIVES

Les maladies chroniques évolutives (MCE) recouvrent des pathologies très diverses (cancer, diabète, sclérose en plaques, maladies cardiovasculaires, maladies psychiques, sida...), et se caractérisent par des épisodes plus ou moins longs, avec des évolutions plus ou moins favorables.

En plus des difficultés rencontrées par les personnes atteintes, les maladies chroniques évolutives ont en général des répercussions sur l'organisation du travail et les équipes dans les entreprises.

Depuis plus de 10 ans, l'Aract Nouvelle-Aquitaine accompagne les acteurs du territoire pour favoriser le maintien en emploi de salariés atteints de MCE tout en préservant le niveau de performance des entreprises.



LE PROJET DIRIGEANTS DE MICROENTREPRISES

Les indépendants et les très petites entreprises représentent 94,6 % des entreprises sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine (Panorama Direccte 2016).

En partant du constat que la performance d'une petite structure est liée à la santé de son dirigeant, l'ARACT Nouvelle-Aquitaine a souhaité, en 2018, orienter son projet sur :

- les problématiques de santé et en particulier les MCE rencontrées par les dirigeants travaillant seuls (ou avec une petite équipe);
- les stratégies mises en œuvre pour préserver leur santé et maintenir la performance de leur entreprise.

L'objectif final est de connaître la réalité du terrain pour réfléchir à la mise en place de solutions à grande échelle qui viendront aider les dirigeants en difficulté.





Des dirigeants d'entreprises sont atteints par une MCE

Les répondants sont majoritairement atteints de **cancer**, **diabète**, **affections cardiovasculaires**, **maladies infectieuses chroniques de l'intestin**.

« J'AI EU CONNAISSANCE DE MES **PROBLÈMES DE SANTÉ** »

→ **43%** **Avant** la création/reprise de mon entreprise

Dont + 20 % Mes problèmes de santé sont la raison pour laquelle j'ai créé mon entreprise

→ **57%** **Après** la création/reprise de mon entreprise



Des dirigeants atteints d'une MCE **craignent** pour la **pérennité** de leur **entreprise**.

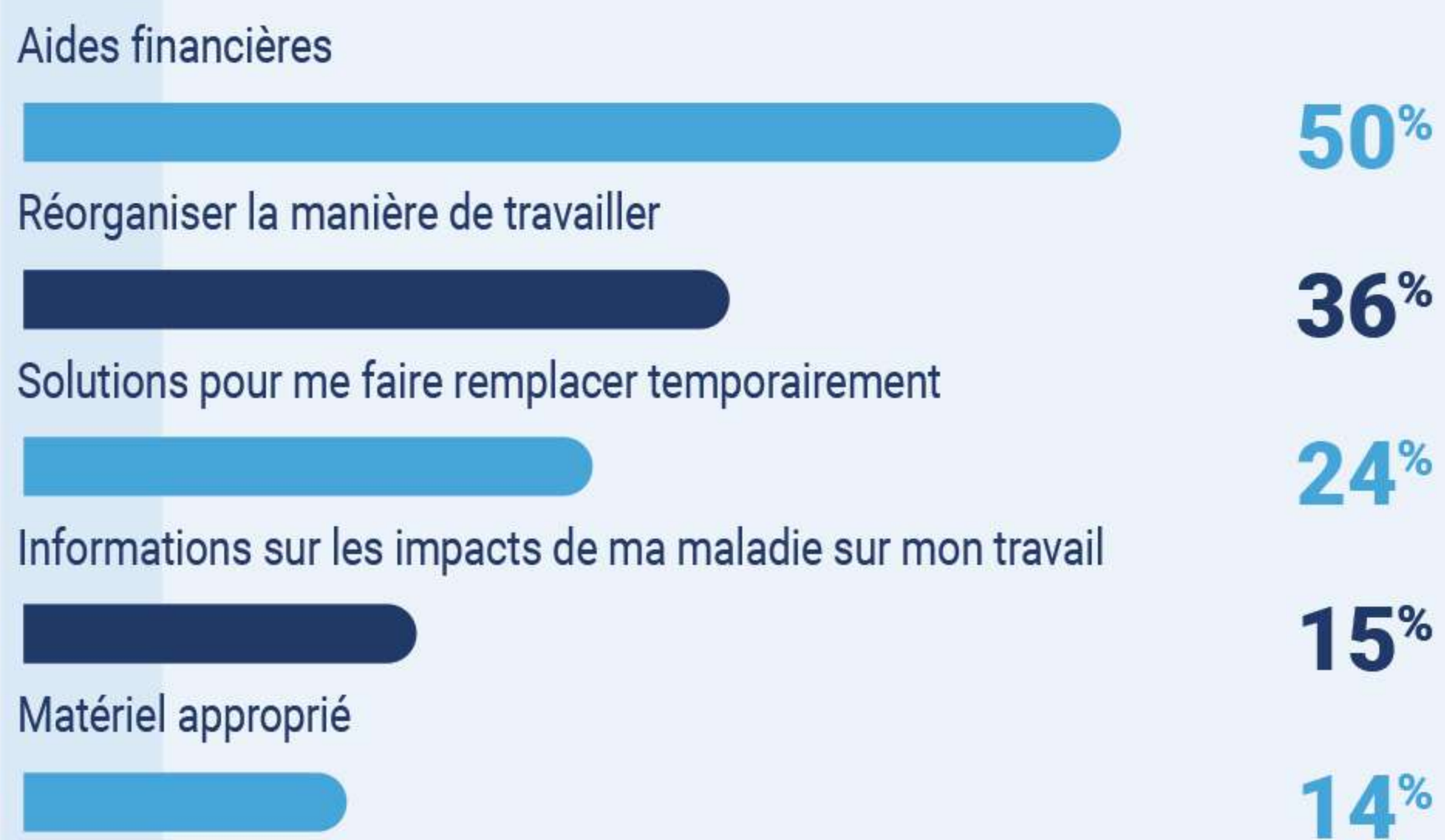


Des dirigeants sans problème de santé, déclarent **ne pas avoir anticipé** que la maladie puisse avoir un impact sur leur activité.

« MES PROBLÈMES DE SANTÉ ONT / ONT EU COMME **CONSÉQUENCES SUR MON TRAVAIL** »



« POUR MIEUX GÉRER LES IMPACTS DE MES PROBLÈMES DE SANTÉ SUR MON ACTIVITÉ, J'AURAIS BESOIN »



« POUR FAIRE FACE À MES PROBLÈMES DE SANTÉ, J'AI ÉTÉ AMENÉ À : »



74%



Des travailleurs seuls et dirigeants d'une **TPE** atteints d'une maladie, se tournent vers leur **médecin traitant** pour obtenir des informations **pour poursuivre leur activité.**

LA DÉMARCHE



Enquête quantitative et qualitative auprès de dirigeants de TPE (entreprises unipersonnelles et entreprises de moins de 5 salariés)



Diagnostics en entreprises pour expérimenter la méthode Travail & MCE (Aract-Anact)



Mettre en place des actions métiers ou territoires

AVEC QUI

1

Auprès des acteurs institutionnels (Direccte, Agefiph, U2P, SST...) et de différentes instances (PRITH, PRST, CROCT...)

2

Auprès des organisations et branches professionnelles, des acteurs des territoires de Nouvelle-Aquitaine.

3

Auprès des dirigeants d'entreprises

NOS PARTENAIRES



Aract Nouvelle-Aquitaine, Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

Mail générique : aractna.bordeaux@anact.fr

Notre site : www.nouvelle-aquitaine.aract.fr

Siège social : 202, rue d'Ornano à Bordeaux - 33000

Tél : 05 56 79 63 30 - fax: 05 56 81 16 50